



Règlement H-GAMES

PREAMBULE

Les "H-GAMES" sont une compétition organisée par Sport Heroes en partenariat avec la Fédération Française Handisport, ci-après dénommée "FFH". La compétition a lieu sur l'application United Heroes, ci-après dénommée "UH" et sur le site VRace by Sport Heroes et se déroule du 1er au 30 septembre 2021.

Elle a pour objectif de permettre aux collaborateurs des entreprises participantes de maintenir une activité physique et sportive d'une manière originale, engageante et solidaire au profit du handisport.

Cette compétition, appelée « H-GAMES », met en avant une gamification des performances sportives individuelles réalisées par les collaborateurs pour le compte de leur entreprise et retranscrit dans un classement par point. Tous les collaborateurs d'une entreprise peuvent participer à cette compétition inter-entreprise.

Le compétition se déroulera à travers deux animations principales, qui sont les suivantes :

- **Un challenge solidaire et collectif**, au profit de la FFH, d'une durée d'un mois, où chaque participant peut abonder à un compteur collectif de points grâce à ses activités quotidiennes¹

A la fin de du challenge solidaire un classement final, en moyenne de points et en total de points, sera dévoilé à l'ensemble des entreprises participantes donnant droits à des récompenses collectives, selon le classement de chaque entreprise, abondées par la FFH et UH.

- **4 courses virtuelles** organisées sur le site VRace by sport heroes²

Le format des courses virtuelles est le suivant :

¹Voir [ici](#) la liste des activités prises en compte sur United Heroes

² Découvrez [ici](#) le site VRace by sportheroes



- Première course (1er au 8 septembre inclus)
Activité prise en compte : Course à pied
Distance : 10 km

- Deuxième course (9 au 15 septembre inclus)
Activité prise en compte : Natation
Distance : 1 km

- Troisième course (16 au 22 septembre inclus)
Activité prise en compte : Cyclisme
Distance : 50 km

- Quatrième course (23 au 30 septembre inclus)
Activité prise en compte : Course à pied + Natation + Cyclisme.
Distances : 1000 m de natation + 25 km de vélo + 5 km de course à pied

Pendant et à la fin de chaque course virtuelle un classement sera visible en direct sur le site de la course (ce classement est accessible par tous les collaborateurs participants aux H-GAMES). Les meilleurs participants et meilleures participantes seront éligibles à des récompenses individuelles selon leur classement.

En participant à ce challenge, l'ensemble des participants et des entreprises s'engagent à tout mettre en œuvre pour respecter les valeurs de l'événement et à les faire vivre tout au long du mois de septembre.

Par son engagement, les collaborateurs participant certifient avoir lu et pris connaissance du présent règlement. L'inscription et la participation aux H-GAMES valant l'acceptation du présent règlement.

I - LES LOIS GÉNÉRIQUES

Article 1 : Organisation

La Fédération Française est le partenaire unique et principal de l'opération.

Sport Heroes, en tant qu'organisateur et offrant la solution technique sera le support principal pour les modalités d'inscriptions et de transcription des performances réalisées.

L'organisateur institue une Direction du tournoi, responsable du bon déroulement éthique du tournoi. Elle a la compétence de régler les litiges, les réclamations, les



appels ainsi que les cas non prévus.

Article 2 : Participation

Le tournoi est réservé exclusivement aux collaborateurs des entreprises participantes aux H-GAMES³ et qui ont rejoint l'application United Heroes.

Les participants devront s'inscrire individuellement sur la plateforme/web app United Heroes et rejoindre leur interface d'entreprise privée pour pouvoir visualiser et participer à l'opération. Chaque entreprise participante recevra un code de connexion, limité à l'écosystème de ses collaborateurs, une fois engagée sur l'opération.

Il n'y a aucune limite de participants au sein de chaque entreprise pour les H-GAMES. Toute entreprise de toute taille, et de tout secteur, peut décider de rejoindre les H-GAMES, sous réserve d'accord et de contrat signé avec les équipes de Sport Heroes.

Pour participer aux quatre courses virtuelles, chaque entreprise doit définir jusqu'à 5 représentants (hommes et femmes confondues). Tous les participants recevront, en amont des courses, une communication personnalisée de la part de United Heroes pour se connecter et participer.

Article 3 : Exclusion d'un participant

United Heroes se réserve le droit de disqualifier les participants en cas de violation des termes et conditions de participation ou pour toute autre raison valable et de les exclure des H-GAMES.⁴

Article 4 : Période d'inscription

Chaque entreprise qui souhaite s'engager avec United Heroes et la FFH pour cette opération à jusqu'au 30 juin pour le faire savoir.

³ Toute entreprise est considérée comme participante si elle a préalablement contractualisé commercialement avec les équipes United Heroes et si elle s'est engagée à verser un don minimum de 1000€ à la Fédération Française Handisport dans le cadre des H-GAMES.

⁴ Exemple de motif d'exclusion : les participants tentent de manipuler les points avec des résultats peu réalistes, réalisés pendant les H-GAMES



A la fin de la période d'inscription, une fois les termes du contrat signé entre les parties prenantes et la réunion de lancement effectuée avec United Heroes, chaque entreprise participante pourra rejoindre l'application United Heroes et commencer à communiquer en interne sur les H-GAMES.

Une fois inscrite, chaque entreprise pourra découvrir les animations et se préparer aux H-GAMES pour un début effectif de la compétition le 1er septembre 2021.

Toutes les entreprises qui participent aux H-GAMES verront leurs collaborateurs directement inscrits au challenge collectif qui se déroule sur tout le mois de septembre.

Pour les participants aux courses virtuelles il faudra au préalable s'inscrire aux différentes courses afin d'être comptabilisés parmi les personnes qui auront bien terminé la course. Lors de l'inscription aux différentes courses virtuelles il faudra obligatoirement renseigner le nom de son entreprise en plus de son nom et prénom.

Un code d'inscription envoyé par United Heroes en amont.

Article 5 : Date et lieu

L'opération est virtuelle et se déroule selon les périodes déterminées par le calendrier du Challenge.

II - LE CHALLENGE

Article 6 : Objectif et Mécanique

Valoriser les performances sportives de chaque participant/collaborateurs à travers l'ensemble des activités prises en compte dans l'application.

Les résultats des performances seront remontés automatiquement sur United Heroes et sur le site VRace by sportheroes (pour les performances liées aux quatres courses virtuelles).

L'algorithme United Heroes prendra alors en compte les performances collectives de chaque entreprise participante.

Le cumul des performances réalisé par chaque entreprise sera pris en compte pour déterminer les classements.



Article 7 : Les classements

Pour le challenge collectif : un classement en moyenne et en total de points dévoilé dans la page du challenge

Pour chaque course virtuelle : un classement en direct est disponible sur la page de chaque challenge.

Lien entre les deux classements : Les meilleurs de chaque course virtuelle rapportent des points bonus pour le classement en moyenne de points de leur entreprise selon les modalités suivantes :

Classement Garçons :

1er : +500 points

2ème : +400 points

3ème : +300 points

4ème : +200 points

5ème : +100 points

Classement Filles :

1er : +500 points

2ème : +400 points

3ème : +300 points

4ème : +200 points

5ème : +100 points

Un de vos collaborateurs/ collègues ne peut physiquement pas participer ?

Des points bonus, en fonction des bonnes réponses au quizs, permettront aussi de vous faire gagner des places à votre classement par équipe selon les modalités suivantes :

5 bonnes réponses sur 5 : + 100 points

4 bonnes réponses sur 5 : +50 points.

Chaque participant.e ne peut répondre qu'une fois à chaque quiz.

Classements annexes : Afin de valoriser l'engagement des entreprises et non seulement les performances sportives de leurs collaborateurs, United Heroes pourra récompenser les meilleures entreprises sur les critères suivants :

- Le Prix “Engagement” : l’entreprise la plus mobilisée en ratio (entreprise avec le plus de collaborateurs actifs en % par rapport au nombre total potentiel. Prise en compte uniquement pour les utilisateurs > à 10 points)

- Le Prix “Solidaire” : l’entreprise qui aura menée la meilleure action sportive et écologique sur le mois (montrez nous votre engagement en partageant votre démarche à l’adresse suivante : hgames@united-heroes.com)

- Le Prix “Réseaux Sociaux” : l’entreprise qui aura le plus communiqué sur son engagement sur les RS pendant les H-GAMES ➔ Pour cela, il faut utiliser le hashtag “#hgames2021” et identifier [United Heroes \(by Sport Heroes\)](#) et la [FFH](#) sur Twitter et/ou LinkedIn).

- Le Prix “Motivation” : l’entreprise qui aura le plus échangé dans le chat

- Le Prix “Inclusivité” : l’entreprise qui a effectué le plus d’activités différentes durant les H-GAMES

- Le Prix “Culture” : l’entreprise qui aura le mieux répondu aux quizs sur le handisport



Article 8 : Le Format de compétition

Les H-GAMES se déroulent obligatoirement dans la période fixée par l'organisation.

Le format des courses virtuelles sera identique pour les 4 courses avec plus de temps pour la première et dernière course (8 jours contre 7 jours pour les autres).

III – LES RÉCOMPENSES

Il y a 3 types de récompenses : récompenses collectives (entreprise), récompenses finishers (participants aux courses) et récompenses individuelles (collaborateurs).

Les 5 meilleures équipes en total et en moyenne de points se verront remettre une récompense collective.

Chaque participant à une course se verra remettre une box contenant un tee-shirt et une médaille.

Des collaborateurs tirés au sort, parmi les actifs (points supérieurs à 10) sur le mois de septembre seront éligible aux récompenses individuelles.

United Heroes mettra également en avant les entreprises les plus engagées sur différentes catégories avec la remise d'un trophée (catégories dévoilées dans l'article 7 du présent règlement).

Article 9 : Les récompenses collectives

Parmi les récompenses collectives, chaque entreprise, selon son classement en moyenne et total de points sera éligible aux récompenses suivantes :

- 1 intervention d'un athlète FFH (webinar)
- Atelier de sensibilisation au handisport
- Un webinar thématique conçu par United Heroes
- Une prochain animation offerte par United Heroes dans United Heroes
- Invitations pour Handisport Open paris 2022
- Invitations pour la soirée de gala FFH



Article 10 : Les récompenses individuelles

Il s'agit de récompenses attribuées, par tirage au sort, à des participants actifs pendant la période des H-GAMES.

Parmi les récompenses, on trouve à gagner :

- Un vélo d'appartement
- Des montres connectées
- Des maillots de l'équipe de France dédicacés
- Des coffrets Yoga
- Des cartes cadeaux dans une enseigne sportive
- Des oreillettes
- 2 week-end bien-être pour 2

IV – ANIMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des challenges et courses virtuelles, chaque entreprise participante pourra bénéficier des animations suivantes :

- Un kit de communication dédié sur les H-GAMES
- Des contenus dédiés (articles, quiz)
- Une cérémonie d'ouverture et de fermeture
- Des récompenses individuelles à gagner

V – COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les classements seront visibles et mis à jour sur l'application United Heroes chaque semaine. Un suivi et un partage sera également réalisé sur le site de l'opération et sur les réseaux sociaux Sport Heroes ([LinkedIn](#) & [Twitter](#)).

Les résultats officiels à la fin de l'opération seront dévoilés par United Heroes et la FFH lors de la première semaine du mois d'octobre, soit maximum une semaine après la fin des H-GAMES.

VI – SUPPORT ET RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations techniques liées à l'application et aux H-GAMES doivent se faire directement auprès de l'organisation à l'adresse suivante : "help@united-heroes.com".

Afin de faciliter la gestion et de répondre dans les meilleurs délais possible (délais de 24 heures ouvrées pour toutes demandes envoyées à notre support), nous



invitons chaque entreprise et chaque participant à prendre connaissance de notre [FAQ](#) existante.

Pour les demandes effectuées auprès de notre équipe support merci de commencer votre objet par “H-GAMES + nom votre entreprise”.

VII – ENGAGEMENTS ET PROTECTION DES DONNÉES

Article 11 : L’engagement des entreprises participantes auprès de la FFH

A la fin de l’opération, chaque entreprise recevra un appel à don de la part de la FFH. Une fois le don effectué, chaque entreprise recevra un reçu fiscal donnant droit à défiscalisation.

Le don effectué servira à financer des stages “[Jeunes à Potentiel](#)”.

Article 12 : L’engagement des participant es auprès de la FFH

Chaque participant peut décider d’acheter des e-tickets FFH d’une valeur de 2€ en faveur d’une association locale ou régionale pour promouvoir le handisport. Chaque ticket acheté [ici](#) participe à une tombola collective où vous pouvez remporter de nombreux lots (vélo, voyage, dîner, etc..).

Article 13 : Responsabilité participants courses virtuelles

Comme pour une course officielle, une fois la ligne d’arrivée franchie, et la distance parcourue, les participants doivent arrêter leur chrono.

Chaque participant à une course virtuelle doit courir, rouler ou nager en une fois, il est interdit de couper ou mettre en pause le tracker/ la montre connectée.

Nous conseillons à chaque participant de repérer leur parcours avant le jour J–J. Il faut favoriser un parcours plat, le parcours en descente est interdit.

Nous acceptons une dénivellation maximale de 50 m entre le point de départ et le point d’arrivée pour la course à pied. Toute dénivellation supérieure ne sera pas comptabilisée au classement et le participant sera éliminé du tirage au sort final. Il est interdit de s’aider d’un quelconque véhicule ou accessoire permettant de fausser vos



performances.

Pour valider une place sur le podium, les performances devront être accessibles par l'équipe pour vérification. Un justificatif de performance pourra être demandé. Si des performances sont "inhabituelles" le participant pourra être disqualifié et supprimé du classement.

Une équipe d'arbitre surveillera sur toute la durée des courses les performances des meilleurs athlètes et des contrôles aléatoires seront effectués sur la base de tous les autres participants

Article 14 : Assurance

Les participants participent aux H-GAMES à leurs propres risques et sous leur entière responsabilité. Ils sont conscients que cette activité demande une préparation physique adéquate et certifient être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Ils attestent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Ils dégagent Sport Heroes, la FFH, leurs employés

dirigeants, les organisateurs et ses partenaires de toute responsabilité pour quelque réclamation que ce soit, relative à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de la participation à cet événement.

Article 15 : Protection des données

United Heroes ne partage, loue ou vend à des tiers aucune information concernant les utilisateurs de nos expériences et de nos sites partenaires mis à part celles indiquées dans leur politique de confidentialité.

United Heroes stocke et utilise les données d'inscription pour des recherches internes, des mises à jour de produits et des informations sur leurs expériences. Dans le cadre de l'évaluation de l'expérience, United Heroes peut également utiliser ces informations pour vous contacter au sujet de vos retours.

Pour toutes informations supplémentaires sur la politique de confidentialité de l'application, rendez- vous [ici](#).



Article 16 : Modifications des présentes

Les présentes pourront faire l'objet d'une actualisation.